

6'

L'ÉTYMOLOGIE

« Une langue [...] au fond de laquelle on distinguait nettement toutes ces magnifiques étymologies grecques, latines ou espagnoles, comme les perles et coraux sous l'eau d'une mer limpide. »
(Victor HUGO, *Littérature et philosophie mêlées*)

L'étymologie est l'étude de l'origine des mots, de leur filiation. Rechercher l'étymologie d'un mot, c'est reconstituer son ascendance jusqu'à son état le plus anciennement accessible :
« Aube » vient du latin *alba* signifiant « blanc ».
Le mot « étymologie » vient du grec *etimos*, « vrai » et *logia*, « théorie » et signifie « science de la vérité ».

■ **Les mots sont vivants**
Ils naissent, évoluent, disparaissent, réapparaissent parfois sous une forme différente. Néanmoins, ils conservent toujours en eux-mêmes la mémoire de leur identité première.

L'étude de l'étymologie d'un mot consiste à découvrir :
- de quel autre mot il est issu ; c'est ce qu'on appelle son **étymon** ;
- dans quelles circonstances il est apparu et à quelle époque ;
- les évolutions de sens ou de forme qu'il a subies au fil du temps.

Comment trouver l'étymologie d'un mot ?

■ **L'étymologie d'un mot nous est fournie :**
- de façon succincte, par le dictionnaire de langue ;
- de façon détaillée, notamment en ce qui concerne l'évolution du sens, par le dictionnaire étymologique.

Prenons le mot « assiette » et comparons les indications données par les deux dictionnaires :

■ dans le dictionnaire de langue :
■ **ASSIETTE** n.f. – *assiete* 1260 ; lat. pop. °*assedita*, de °*assedere* → *asseoir*.
(Extrait du *Nouveau Petit Robert*, 1, 1994)

■ dans le dictionnaire étymologique :
■ **ASSIETTE** XIII^e s. « base sur laquelle porte un droit » (subsiste dans *assiette d'une rente, d'un impôt*) ; XIV^e s. « fait de placer les convives », « service à table », d'où XVI^e s. « pièce de vaisselle » ; XV^e s. « emplacement, situation » ; XVI^e s. « équilibre » : autre forme de part. passé fém. substantivé du lat. vulg. **assēdīta*.
(Extrait du *Dictionnaire étymologique du français*, Le Robert 1994)

Rechercher l'étymologie d'un mot conduit à remonter aux sources, aux origines du mot.

Origines et évolution de la langue

Les mots français se répartissent en deux catégories :

■ Les mots issus d'un fonds primitif, constitué pour l'essentiel du latin transformé (latin vulgaire), du celtique et du germanique. C'est ce que l'on pourrait appeler en quelque sorte le vocabulaire hérité.

■ Les mots empruntés – à partir du Moyen Âge – au latin, au grec ou à d'autres langues, en fonction des besoins ou de l'histoire de notre pays.

Le fonds primitif

■ **C'est au gré des invasions, des migrations, des échanges commerciaux que s'est constitué le fonds primitif de la langue française.**

Le français a pour principales origines :

■ **Le celtique**, parlé par les Gaulois.
Le fonds gaulois est le plus ancien, mais se réduit à quelques dizaines de mots touchant essentiellement au domaine de l'agriculture comme :
■ *alouette, bouleau, charrue, chêne, glaner, sillon, soc...*

■ **Le germanique**, parlé par les Francs.
Il s'agit surtout de termes relatifs à la guerre ou aux institutions comme :
■ *franç, gagner, gars, guerre, honte, jardin, riche...*

■ **Le latin**, parlé en Gaule à la fin de l'Empire romain.
C'est de loin l'apport le plus important : 80 % du vocabulaire français est d'origine latine. Il ne s'agit pas là du latin classique, mais d'un latin populaire, celui des paysans, des artisans et des soldats.

■ **Ces mots ont vu, au cours des siècles, leur graphie et leur prononciation se modifier.**
Génération après génération, ils se sont spontanément transformés dans la bouche des populations qui les avaient adoptés.
C'est pourquoi on les appelle **des mots de formation populaire.**

Le Robert et Nathan - Vocabulaire